



ZOOM sur le Pôle Eau & Environnement

Edito



La prise en compte de la biodiversité dans les exploitations agricoles concerne toutes les générations. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône tisse des liens avec l'enseignement agricole pour contribuer à la formation des futurs agriculteurs sur les sujets d'agronomie, de protection du végétal et de la mise en place d'infrastructures agroécologiques. Travailler sur la biodiversité avec l'enseignement agricole, c'est créer une synergie et une approche active entre les apprenants, les équipes pédagogiques, les agriculteurs et les étudiants. Espérons que ce riche partenariat se développe dans les années qui viennent sur l'ensemble du département !

Xavier DUFOR, élu à la Chambre d'agriculture 13.

En bref

Plantons des haies en PACA

Grâce au plan de relance, la Chambre d'agriculture 13 a pu accompagner 26 agriculteurs dans leur projet de plantation de haies diversifiées. Ce sont environ 3 km de haies qui ont été plantées cet hiver, et 7 km qui seront plantées l'hiver prochain. Si vous souhaitez planter des haies, n'hésitez pas, nous pourrions vous accompagner dans vos projets.

Votre contact : Adrien SAINT-DIDIER : 07 61 20 99 12
a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Suivre les chauves-souris en zone agricole

En lien avec l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, Vigie-Chiro a permis de poser des micros à chauves-souris dans 25 parcelles agricoles du département. Les chiroptères sont présents dans toutes les zones agricoles suivies où ils peuvent fournir leur service de prédation (y compris des ravageurs). D'après ces premiers relevés, la Camargue détient une forte diversité d'espèces repérées au regard des autres espaces recensés.

Chiffre clé

37

C'est le nombre d'étudiants de BTS du Lycée de Valabre qui ont participé à la démarche collaborative « biodiversité en viticulture » sur l'année scolaire 2021-2022.

Des synergies pédagogiques pour la biodiversité avec Valabre et les Vignerons de la Sainte-Victoire

Le lycée agricole de Valabre, l'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire (AVSV) et la Chambre d'agriculture 13 (CA13) ont développé une collaboration pédagogique pour favoriser des actions « biodiversité » auprès de 9 viticulteurs de la Sainte-Victoire. Cette action a permis de former conjointement les BTSA « Gestion et Protection de la Nature » et « Agronomie et Production Végétale » aux enjeux de l'agroécologie et plus particulièrement à la biodiversité dans le parcellaire agricole. L'idée étant de développer un partenariat gagnant pour tous : d'associer les compétences de chacun, la connaissance du territoire, d'apporter des outils et une force de frappe conséquente pour la réalisation de suivis par les étudiants. La CA13 a ainsi mis à disposition son expertise sur la biodiversité, ainsi qu'un accès à la plateforme Biodiviti. Les réseaux DEPHY et 30000 portés par l'Association sont composés de viticulteurs soucieux de la biodiversité, les volontaires pour prendre part à la démarche Biodiviti étaient donc déjà tout trouvés. Cette démarche a été mise en place en plusieurs étapes sur l'année scolaire 2021-2022 avec des phases pédagogiques en salle, sur le terrain à Valabre et chez les viticulteurs :

- Généralités « agriculture et biodiversité » / protocole de suivis Biodiviti ;
- Haies / nichoirs ;
- Fertilités des sols ;
- Engrais verts ;
- Évaluation des étudiants.

En savoir plus sur : www.biodiviti.fr

Biodiviti s'ouvre à la fertilité des sols

Plus qu'un site internet pour parler de la biodiversité en vigne, Biodiviti est un outil au service d'une démarche animée par les techniciens de la Chambre d'agriculture 13 auprès des vignerons pour observer, comprendre et agir sur les interactions entre viticulture et biodiversité. Trois protocoles ont été développés en collaboration avec l'INRAE et l'IMBE pour observer cette biodiversité à 3 niveaux : canopée (autour du feuillage), sur le cep et à la superficie du sol. Biodiviti offre également une interface de saisie des observations réalisées (sur ordinateur ou smartphone) qui permet de réaliser un suivi des parcelles.

L'un des objectifs est d'attirer le regard des viticulteurs vers des espèces souvent méconnues (insectes, araignées et autres myriapodes...), et de proposer des actions et pratiques favorables tant pour la biodiversité que sur des aspects agronomiques.

Fort de ce constat, Biodiviti devait s'intéresser à la fertilité des sols afin de proposer de nouveaux suivis et promouvoir des pratiques pour revitaliser les sols. La simple connaissance de ses caractéristiques physico-chimiques ne suffit plus à piloter efficacement la conduite de sa culture. Une nouvelle rubrique « fertilité des sols » a donc vu le jour récemment pour vous proposer de nouveaux outils de suivis et d'observation. Bien évidemment les vers de terre sont les acteurs phares au cœur de vos sols, que vous pourrez apprendre à reconnaître et faire travailler pour vous.

Toutes les informations sur : www.biodiviti.fr

Votre contact : Thibault JUVÉNAL : 06 48 19 80 60 -
t.juvenal@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Observations sur 4 strates, à différentes périodes

Canopée :
Feuillage et
Sarment
juin



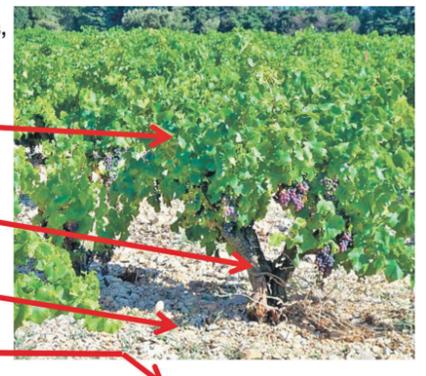
Ecotone :
Souche,
novembre et/ou
printemps



Surface
du sol,
juin et/ou novembre



Sol
hiver



Témoignages

Camille AVALLONE, Technicienne de l'Association des Vignerons de la Sainte Victoire

L'absence de traitement insecticide dans le vignoble de la Sainte-Victoire est probablement une preuve que la biodiversité est un élément clé dans l'acquisition d'une vigne résiliente. Voilà pourquoi les vignerons engagés dans le réseau DEPHY de l'Association agissent collectivement en sa faveur. Faciles d'accès, les protocoles Biodiviti sont très bien adaptés pour répondre à cette problématique. Avec la COVID19, les mesures ont été réalisées mais le temps pour la réflexion quant à des dispositifs agro-environnementaux (IAE) a manqué. Forts de notre expérience, la collaboration tripartite des années à venir s'étalera sur les deux années de BTS afin d'allier acquisition de données et réalisation d'IAE (haies, nichoirs...).



Élodie BLANCHARD, Professeure d'aménagement au lycée agricole de Valabre

C'est une belle opportunité qu'ont eu nos étudiants de pouvoir travailler avec l'appui de la Chambre d'agriculture et l'Association des Vignerons de la Sainte Victoire.

Le projet Biodiviti a enrichi notre enseignement grâce aux connaissances techniques et scientifiques des intervenants. Il a impliqué nos étudiants dans une situation professionnelle : aller à la rencontre des exploitants, comprendre leurs pratiques, réaliser des protocoles et des diagnostics, proposer des aménagements en faveur de la biodiversité...

Il est intéressant d'associer nos deux formations de BTSA afin de croiser leurs regards : le futur gestionnaire des espaces naturels a acquis des connaissances sur les pratiques agricoles et le futur technicien agricole a porté un regard plus attentif sur la place de la biodiversité au sein d'une exploitation.



La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

Évaluer et maîtriser la Haute Valeur Environnementale (HVE)

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône vous accompagne tout au long de votre démarche de certification environnementale. Nous pouvons évaluer avec vous votre niveau de conformité au niveau 1 de cette démarche lors d'un rendez-vous individuel et vous délivrer l'attestation de conformité à ce dernier.

Cet accompagnement peut être complété par un diagnostic du niveau 3 correspondant à la HVE avec le cas échéant un plan de progrès vers la certification.

Votre contact : Emmanuèle DAVIN GEIL : 06 30 51 43 86
e.geil@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➔ Découvrez l'ensemble de nos formations sur www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former ou contactez-nous au 04 42 23 86 22

Des prestations sur mesure

Le projet SAE² (Services Agro-Écologiques et Économiques)

Au travers de la démarche SAE², la Chambre d'agriculture vous accompagne dans la mise en place de pratiques et aménagements favorables à la biodiversité (haies, nichoirs, enherbements, mares et autres aménagements...) Cette prestation comprend : Une visite terrain ; un compte-rendu comprenant des propositions opérationnelles en lien avec vos projets ; une mise en lien avec des prestataires et fournisseurs ; une présentation des possibilités de financement ; un accompagnement à différentes phases du projet.

Plus d'info sur : <https://paca.chambres-agriculture.fr/la-chambre-dagriculture-13/vous-etes-agriculteur/optimiser-vos-pratiques/rubrique-agroecologie/demarche-sae2/>

Votre contact : Thibault JUVÉNAL : 06 48 19 80 60 - t.juvenal@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➔ Découvrez l'ensemble de nos offres de services sur : www.chambre-agriculture13.fr ou contactez-nous au 04 42 23 06 11.

